

Garven & Associates

Management Consultants

Évaluation du Programme des brise-vent des Prairies

- Analyse comparative -

Préparé pour :

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Direction générale de l'examen des programmes

Préparé par :

Garven & Associates

Décembre 2004

Évaluation du Programme des brise-vent des Prairies

– Analyse comparative –

Table des matières

	<u>Page</u>
1.0 Introduction	1
2.0 Méthodologie	1
3.0 Questions d'évaluation	3
3.1 Pertinence	3
3.2 Rentabilité	4
3.3 Efficacité de la gestion	5
4.0 Pratiques exemplaires	6
5.0 Analyse comparative	7

1.0 INTRODUCTION {TC "1.0 INTRODUCTION" \ 0000001}

Dans le cadre du Plan d'évaluation 2003-2004 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Centre des brise-vent et ses programmes connexes ont été choisis en vue d'une évaluation officielle. Une des composantes de l'évaluation consiste à réaliser une analyse comparative afin de comparer les produits, services et pratiques du Centre des brise-vent à ceux d'autres programmes ayant une approche similaire. Les renseignements contenus dans les résultats de l'Analyse comparative faciliteront la réponse aux questions d'évaluation posées dans le Cadre d'évaluation.

2.0 MÉTHODOLOGIE {TC "2.0 " \ 0000001}

Pour trouver des programmes de plantation et de distribution d'arbres se prêtant à une analyse comparative, nous avons réalisé un examen préliminaire des programmes opérationnels. En collaboration avec l'Équipe de vérification et d'évaluation d'AAC, Garven & Associates a procédé à la recherche documentaire de programmes et services semblables de plantation d'arbres et de brise-vent. Nous avons trouvé au total 28 programmes et services qui semblaient réunir des caractéristiques, des buts et des objectifs similaires. Nous avons commencé par préparer, pour chacun des 28 programmes, une fiche de renseignements de base donnant les coordonnées et une brève description du programme.

Nous avons examiné les résultats de l'examen préliminaire afin d'en extraire un groupe de 12 à 15 programmes méritant une étude approfondie. Pour nous assurer de recueillir des renseignements cohérents sur un nombre choisi de programmes et de services, nous avons préparé une liste de vérification et un guide d'interview. À l'aide de ce guide, nous avons réalisé des interviews par téléphone auprès des gestionnaires de chaque programme dans le but de préparer des profils détaillés. Les interviews duraient 45 minutes en moyenne. Souvent, les renseignements recueillis par interview se sont enrichis des documents imprimés acheminés par la personne interviewée et de l'examen détaillé du site Web du programme.

Au cours du processus d'interview, il est devenu évident que certains programmes n'étaient pas de bons candidats à l'établissement d'un profil en raison de l'inactivité générale du

programme, de la dissimilitude des objectifs de la programmation ou du peu d'accent mis sur les activités de programmation en lien avec celles du Programme des brise-vent des Prairies.

Le nom de l'organisme contacté, celui du programme et celui de la personne interviewée pour chacun des programmes ayant fait l'objet d'une interview de fond sont donnés au tableau 1.1. Dans la mesure du possible, nous avons cherché à établir une distribution géographique des programmes et des services.

Nous avons dressé le profil de dix programmes au total afin de mener une analyse comparative. On trouvera à la section 5.0 une comparaison concise où les points saillants de chaque programme sont présentés sous forme de tableau.

Tableau 1.1 – Liste des personnes interviewées		
Organisme	Programme	Personne interviewée
Adams County Soil Conservation District	Programme de plantation d'arbres	Shari Wick
Alberta Nurseries/ Marketland	Programme des brise-vent de l'Alberta	Chris Berggern
Alberta-Pacific Forest Industries	Programme Poplar Farm	Chuck Kaiser
Société d'aménagement de la vallée de Maitland	Aide à la plantation de brise-vent en bordure des routes et au reboisement	Dave Grumett
Service canadien des forêts et Saskatchewan Forest Centre	Forêt 2020 : démonstration de plantation et programme d'évaluation	John Doornbos Deborah Weeden
Nebraska Game and Parks Commission	Nebraska Wildlife Shelterbelt Program	Matt Steffl
Ohio Department of Natural Resources, Division of Forestry	Northwest Ohio Windbreak Program	Gregg Maxfield
Province de Québec	Programme Prime-Vert	André Vézina
Le district d'irrigation du Sud de l'Alberta et Pheasants Forever	Programme Partners in Habitat Development	Rick Martin
Serre de Shand	Our Treehouse to You	Shelley Heidinger
Habitat faunique Canada*	Nature Canada	Lynn McIntyre
District de conservation de LaSalle Redboine*	Programme des brise-vent	David Huck
Lincoln-Oakes Nurseries*	Aucun programme	Gary Puppe

* N'a pas fait l'objet d'un profil pour cause de manque de pertinence.

3.0 QUESTIONS D'ÉVALUATION{TC "2.0 " \ 0000001}

La Matrice d'évaluation que nous avons élaborée pour le Programme des brise-vent des Prairies (PBVP) comporte une série de questions d'évaluation auxquelles on peut répondre en analysant les données recueillies dans le cadre de l'analyse comparative. Dans la présente section de notre rapport, chacune de ces questions est suivie d'une réponse tirée de notre étude.

3.1 Pertinence{tc "2.0 " \ 0000001}

En quoi et dans quelle mesure le PBVP :

- *complète-t-il d'autres programmes du Ministère?*
- *chevauche-t-il ou déplace-t-il d'autres plans semblables de distribution de semis?*
- *fonctionne-t-il à contre-courant des autres programmes en agriculture et dans d'autres domaines?*
- *est-il en réseau avec d'autres programmes et organismes en agriculture et dans d'autres domaines?*

Le PBVP fonctionne en complément à plusieurs autres organismes nationaux et régionaux à l'accomplissement de buts et objectifs généraux. Par exemple, dans le cadre du programme Partners in Habitat Development en Alberta, le PBVP fournit tous les arbres et arbustes à titre gracieux. Ce geste se justifie du fait que le programme albertain promeut les mêmes buts et objectifs que le PBVP dans cette région. Le PBVP a établi un partenariat avec la société privée Alberta-Pacific pour l'amélioration des arbres par l'élaboration de souches de peupliers hybrides utilisées par les programmes de reboisement. Le PBVP s'est associé avec la serre Shand de SaskPower pour la promotion croisée des programmes et services des deux entités. D'après la porte-parole de Shand Greenhouse, le programme « Our Treehouse to You » est conçu comme un complément aux initiatives du PBVP.

Alberta Nurseries/Marketland a déjà coopéré avec le gouvernement de l'Alberta à la prestation du Programme de brise-vent de l'Alberta. Récemment, le gouvernement provincial de l'Alberta s'est dégagé de toute responsabilité à l'égard des programmes de brise-vent. Cette mesure donnait à Alberta Nurseries la possibilité de poursuivre le programme. En 2003, Alberta

Nurseries/Marketland, tout comme d'autres pépinières commerciales, s'est retrouvée en situation de concurrence avec le PBVP. D'après le personnel de la pépinière, les propriétaires fonciers choisissent de faire affaire avec Alberta Nurseries parce qu'elle offre un choix de semis différent et qu'elle en a réduit le coût juste au-dessus du coût de production pour rendre l'offre attrayante. N'importe qui peut se prévaloir de cette offre sans aucune restriction.

En majeure partie, le PBVP fournit aux grandes exploitations agricoles des semis d'arbres et arbustes qui serviront de rideau-abri, de brise-vent et d'habitat faunique, tandis qu'Alberta Nurseries/Marketland et la serre Shand offrent des semis de qualité aux petites exploitations qui mettent en œuvre un projet de plantation relativement modeste.

Le PBVP s'est établi un vaste réseau avec bien d'autres programmes régionaux, nationaux et internationaux. Il partage ouvertement des renseignements génétiques, des recherches sur les insectes et les maladies, de l'information sur le transfert de technologies, etc. avec les autres programmes gouvernementaux et les pépinières commerciales. Par exemple, Lincoln-Oakes Nurseries, dans le Dakota du Nord, collabore avec le PBVP en ce qui a trait à la recherche et au transfert de technologies. Le PBVP a établi le même type de relations de travail avec plusieurs programmes et pépinières.

3.2 Rentabilité{tc "2.0 " V 0000001}

Quelles autres activités pourrait-on réaliser en ce qui concerne la distribution des semis, la diffusion de l'information et des technologies et la recherche?

Aux États-Unis, dans bon nombre de programmes axés sur les brise-vent, la faune ou l'environnement, la distribution de semis d'arbres et d'arbustes est administrée comme un programme à frais partagés. Les agriculteurs et les participants aux programmes se font rembourser par divers paliers administratifs, ce qui réduit de beaucoup les frais. Certains programmes remboursent 50 % des coûts; d'autres vont jusqu'à rembourser les frais à 100 %.

On peut aussi exploiter un programme à son seuil de rentabilité, de sorte que le coût réel du programme soit assumé par les utilisateurs et non par le gouvernement. Par exemple, la Société d'aménagement de la vallée de Maitland administre à son seuil de rentabilité un programme par lequel les membres du personnel jouent un rôle proactif dans la promotion des avantages de l'aménagement du territoire et de l'environnement par des brise-vent. Il faut faire une publicité dynamique et recruter des participants pour assurer le succès du programme. En outre, quand un agriculteur achète des arbres et arbustes de la vallée de Maitland, la Société d'aménagement prépare le terrain, plante les arbres et offre au propriétaire foncier un plan de

suivi et d'entretien. La planification, la préparation du terrain et la plantation des arbres sont des services couramment offerts aussi dans les programmes à seuil de rentabilité, à frais partagés et lucratifs d'autres administrations.

Une autre activité possible consiste à exploiter dans un but lucratif la distribution, le transfert de renseignements et de technologies et la diffusion des résultats de recherche. Dans l'Ouest canadien, les participants aux initiatives du PBVP bénéficient de services sans frais depuis plusieurs décennies, de sorte qu'un tel changement dans la mise en œuvre du programme exigerait la modification d'habitudes bien ancrées. Le PBVP offre ses services gratuitement parce qu'il promeut d'importants principes d'aménagement de l'environnement et du territoire auxquels les participants n'auraient peut-être pas adhéré si cet effort leur avait coûté de l'argent. Si ces activités étaient offertes dans un but lucratif, elles ne pourraient plus relever du gouvernement, ce qui nécessiterait des recherches préliminaires et une planification opérationnelle.

Quelle comparaison peut-on établir entre les coûts d'exploitation actuels du PBVP et ceux d'autres programmes de distribution de semis, de diffusion de l'information ou des technologies et de recherche?

Le PBVP dispose d'un budget annuel de 2,3 M\$. Ce budget est nettement plus élevé que celui de tout autre programme dont nous avons établi le profil dans notre analyse comparative. Il faut toutefois souligner que le PBVP dessert un très vaste territoire et qu'outre la distribution d'arbres, il participe aussi à plusieurs activités de recherche et de régulation du climat. De plus, le programme qu'exploite le PBVP a beaucoup plus d'envergure que tout autre programme dont nous avons fait l'analyse comparative, puisqu'il distribue chaque année de 5 à 7 millions d'arbres et arbustes.

3.3 Efficacité de la gestion

Quelle comparaison peut-on établir entre l'organisation et la gestion du PBVP et d'autres programmes par le Centre et la gestion de programmes similaires?

Le PBVP assume la responsabilité de la culture des arbres et arbustes jusqu'à la livraison de ces produits à l'utilisateur final. Autrement dit, le PBVP est responsable de toute la chaîne de valeur, à l'exclusion de la plantation des arbres. Toutefois, à maintes occasions, le PBVP offre de l'information sur le transfert de technologies en appui au processus de plantation.

Par moments, le PBVP fait intervenir un tiers dans la distribution, un centre de services en milieu rural (Rural Service Centre) par exemple, ou appuie les programmes de partenariats tel Partners in Habitat Development en Alberta en fournissant des arbres et en faisant de la

promotion auprès des utilisateurs finaux. Parfois aussi, dans le cas d'une grande quantité d'arbres et d'arbustes, le produit est livré directement à l'utilisateur final. Cette approche axée sur un service complet donne davantage d'autonomie au PBVP qu'aux autres programmes du même genre pour la mise en œuvre de partenariats. S'il y a lieu, le PBVP s'associe à des partenaires pour assurer l'atteinte de ses objectifs.

Faute d'avoir la capacité d'offrir un service complet, quelques-uns des programmes évalués dans le cadre de notre comparaison font davantage usage de partenariats que d'autres. Par exemple, le programme de conservation d'Adams County, au Dakota du Nord, n'exploite pas de pépinière; il acquiert plutôt des arbres et des arbustes des pépinières de l'État. Adams County livre ses arbres et arbustes aux utilisateurs finaux en coordination avec les pépinières de l'État au nom des Services de conservation du Département de l'agriculture des États-Unis.

De plus, le PBVP exploite un centre d'amélioration et de recherche nettement plus important que ceux des autres programmes. Les autres programmes évalués concentrent leurs activités sur les questions associées à la production et à la croissance des arbres, tandis que le PBVP fait de la recherche appliquée en relation avec la régulation du climat, la gestion des pesticides, l'amélioration des essences et d'autres questions d'agroforesterie en plus d'améliorer la production et la durabilité des produits.

4.0 PRATIQUES EXEMPLAIRES {TC "2.0 " \ 0000001}

Au total, dix programmes de brise-vent, de gestion de l'environnement et de reboisement ont fait l'objet d'un profil dans le cadre de notre analyse comparative. À la suite de cet examen, Garven & Associates a établi une liste de pratiques exemplaires en matière de mise en œuvre et de gestion des programmes afin d'aider à la planification de programmes futurs.

- Il est important d'établir précisément le créneau de marché à servir, qu'il s'agisse de petits propriétaires fonciers ayant des besoins en arbres et en arbustes ou de groupes communautaires que l'habitat faunique intéresse.
- L'établissement de relations et de partenariats solides avec les collectivités et les organismes est un facteur de réussite essentiel.
- Il est efficace de s'associer à des organismes aux vues similaires pour l'atteinte de buts et objectifs communs.
- Pour établir des rapports avec les producteurs locaux, il faut que les programmes fournissent des services d'information, de transfert de technologies et de suivi.

- Le recrutement des participants au programme doit s'accompagner d'une promotion proactive des buts et objectifs de la plantation d'arbres et d'arbustes. Cela peut se faire par divers moyens : contacts personnels au téléphone, visite des lieux, signalisation, publicité, présence aux expositions commerciales, etc.
- Si on rend abordable la participation au programme en fournissant gratuitement des semis ou en offrant un programme à frais partagés, on favorise un bon niveau de participation.
- Il est important de mettre au point des procédures simples et sans détour pour la demande de participation, l'administration du programme et le remboursement des frais.
- Il est important, pour le succès de la plantation et la longévité des arbres, de fournir des produits de grande qualité.
- L'offre d'un service de plantation (la plupart des propriétaires fonciers n'ayant pas le temps de s'en occuper eux-mêmes) contribue au succès de plusieurs programmes, même si le participant doit assumer une partie des coûts de la plantation.
- La prise en compte du terrain et l'intégration de diverses essences indigènes sont un gage de succès pour la plantation.

5.0 ANALYSE COMPARATIVE {TC "2.0 " \ 0000001}

Afin d'établir une comparaison entre les programmes que nous avons évalués dans le cadre du présent projet, nous avons dressé un tableau des renseignements essentiels. Le tableau 1.2 présente les renseignements suivants pour chacun des programmes :

- ⊙ l'année de la création,
- ⊙ la principale source de financement,
- ⊙ le but du programme,
- ⊙ les types de plantation,
- ⊙ la source des végétaux,
- ⊙ les produits,
- ⊙ les frais exigés pour le matériel et les services,
- ⊙ les critères d'admissibilité,
- ⊙ les partenaires,
- ⊙ le nombre de plants distribués par an,
- ⊙ le coût annuel du programme.

Tableau 1.2 – Tableau comparatif des programmes de brise-vent et de plantation			
Organisme	Centre des brise-vent de l'ARAP (AAC)	Adams County Soil Conservation District	Alberta Nurseries/ Marketland Corporation
Programme	Programme des brise-vent des Prairies	Programme de plantation d'arbres	Programme des brise-vent de l'Alberta
Lieu	Indian Head (Sask.)	Dakota du Nord (É.-U.)	Bowden (Alberta)
Année de création	1901; 1969	~1950	~1997
Source de financement	Gouvernement fédéral	Gouvernement fédéral (É.-U.)	Pépinière privée
But	Accroître l'adoption de systèmes d'agroforesterie pour le bien-être social, économique et environnemental de la population canadienne	Faciliter les projets de plantation d'arbres chez les propriétaires fonciers par divers programmes fédéraux de recouvrement des coûts	Fournir à la clientèle des produits et services de qualité supérieure pour leurs plantations de brise-vent
Types de plantation	Brise-vent et autres rideaux-abris, plantations pour la faune, plantations municipales, provinciales et fédérales	Brise-vent et autres rideaux-abris, plantations pour la faune, écrans paraneige vivants	Brise-vent et autres rideaux-abris, toute autre plantation souhaitée*
Source des végétaux	Sa propre pépinière	Pépinières d'État	Sa propre pépinière
Produits	Semis à racines nues, copeaux, matériel promotionnel, matériel informatif, soutien technique, location d'équipement, recherche appliquée, études d'impact et évaluations environnementales, projets de collaboration	Semis, services de plantation, soutien technique, matériel promotionnel, location d'équipement, études sur la survie des essences	Semis à racines nues, semis en conteneur, services-conseils et séminaires, campagnes de publicité directe, recherche sur la production et la croissance
Production annuelle	5 à 7 millions de plants	144 km d'arbres répartis sur 54 emplacements	400 000 arbres
Critères d'admissibilité	<u>Arbres et arbustes</u> : Agriculteurs et propriétaires fonciers ruraux des provinces des Prairies et de la région de la rivière de la Paix (C.-B.). <u>Information et soutien technique</u> : Tous les résidents des Prairies, y compris le gouvernement	Propriétaires fonciers d'Adams County. Les exigences particulières varient en fonction du programme à frais partagés choisi : CRP, CREP, EQUIP, WHIP ou Living Snow Fence	Tous les propriétaires fonciers
Partenaires	Ministères provinciaux de l'Agriculture; groupes de protection de l'environnement, de la faune ou des bassins versants; districts de conservation; groupes industriels; universités; chercheurs en agroforesterie et en brise-vent	Département fédéral de l'agriculture; départements d'État de la Chasse et de la Pêche, des Forêts et des Transports	Aucun partenariat officiel (pépinière privée)
Nbre de plants distribués/an	Voir Production annuelle	De 45 000 à 120 000 (selon la saison)	Voir Production annuelle
Coût pour les participants	Sans frais	Frais partagés	~1,75 \$-1,80 \$ / arbre

Coût annuel du programme	2,3 M\$	Inconnu	Non disponible
Tableau comparatif des programmes de brise-vent et de plantation (suite)			
Organisme	Alberta-Pacific Forest Industries	Société d'aménagement de la vallée de Maitland	Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts
Programme	Poplar Farm Program	Programmes d'aide à la plantation de brise-vent en bordure des routes et au reboisement	Forêt 2020 : démonstration de plantation et programme d'évaluation
Lieu	Boyle (Alberta)	Wroxeter (Ontario)	Partout au Canada
Année de création	2000	1971; 1988 (respectivement)	2003
Source de financement	Entreprise privée	Propriétaires fonciers participants	Gouvernement fédéral
But	1) Encourager les propriétaires fonciers à considérer les peupliers comme une culture de remplacement viable 2) Aider l'environnement en améliorant la qualité du sol, de l'eau et de l'air et, à long terme, en créant des puits de carbone	Intégrer des pratiques de protection positives aux terres marginales du bassin versant	Explorer l'afforestation en bloc au moyen d'arbres à croissance rapide en tant que moyen de contrer les changements climatiques. En particulier : 1) atténuer les émissions de GES; 2) fournir de nouvelles sources de fibres; 3) explorer des modèles de véhicules d'investissement propres à attirer les fonds du secteur privé dans l'établissement de futures plantations
Types de plantation	Fermes forestières	Rideaux-abris en bordure des routes; brise-vent	Plantations d'afforestation en bloc
Source des végétaux	Pépinières privées	Pépinière privée	Pépinières privées
Produits	Semis, services de plantation, soutien technique	Semis, arbres à grand peuplement, services de plantation, services de planification et plantation sur place, recherche sur la production et la croissance	Semis, services de plantation, publicité et matériel informatique, soutien technique
Production annuelle	600 ha	De 4 000 à 4 500 arbres	Début de la plantation : printemps 2004 Objectif : 6 000 ha en 2 ans
Critères d'admissibilité	Ouvert à tous les propriétaires fonciers inscrits de la région	Ouvert à tous les propriétaires fonciers du bassin versant	Propriétaires fonciers privés, municipalités, Premières nations
Partenaires	Partenariat d'amélioration avec le Centre des brise-vent de l'ARAP (AAC)	Ministères provinciaux de l'Agriculture et de l'Alimentation, des Ressources naturelles, de l'Environnement; associations et coalitions écologiques et forestières; bureaux de comté; conseils de gestion; pépinières	Agents de prestation de tierce partie, partout au Canada (organismes dont le mandat prévoit, outre la foresterie, des activités de démonstration, de communication et d'éducation)
Nbre de plants distribués/an	600 ha/an Objectif : 1 200 ha/an	Voir Production annuelle	Voir Production annuelle
Coût pour les participants	Les participants reçoivent 25 \$/acre pour les terres amodiées	~750 \$/acre	Sans frais

<i>Coût annuel du programme</i>	Non disponible	Recouvrement des coûts	20 M\$ pour la durée du projet (2 ans)
--	----------------	------------------------	--

Tableau comparatif des programmes de brise-vent et de plantation (suite)			
Organisme	Nebraska Game and Parks Commission / WILD Nebraska	Ohio Department of Natural Resources (ODNR) Division of Forestry	Province de Québec
Programme	Nebraska Wildlife Shelterbelt Program	Northwest Ohio Windbreak Program	Programme Prime-Vert
Lieu	Nebraska (É.-U.)	Ohio (É.-U.)	Québec
Année de création	~1980	1977	2000
Source de financement	Gouvernements fédéral et d'État (É.-U.)	Gouvernements fédéral et d'État (É.-U.)	Gouvernement du Québec
But	Encourager les propriétaires à ajouter des arbustes à leurs projets de brise-vent et à mieux concevoir ces projets	Encourager les propriétaires fonciers à planter des rideaux-abris au bord des champs afin de réduire l'érosion, de protéger les cultures du vent et de mettre en valeur l'habitat faunique	Promouvoir de bonnes pratiques agricoles et aider les producteurs à adapter leurs techniques de production de manière à préserver les ressources naturelles et à protéger l'environnement
Types de plantation	Ajouts et suppléments aux brise-vent	Brise-vent, rideaux-abris	Brise-vent, rideaux-abris, installation à fumier
Source des végétaux	Inconnue	Pépinière d'État	Pépinières provinciales et commerciales
Produits	Arbustes et essences ou herbages indigènes; services de planification personnalisée	Semis, herbicide, services de plantation, bulletins, soutien technique	Semis, paillis plastique, services de plantation, soutien technique
Production annuelle	500 arbustes (lorsque le programme sera pleinement opérationnel)	150 000 pieds linéaires	De 500 à 1 000 km de rideaux-abris
Critères d'admissibilité	Ouvert à tous les propriétaires fonciers	Propriétaires fonciers possédant au moins 10 acres de terres agricoles	Producteurs agricoles du Québec
Partenaires	Départements fédéraux de l'agriculture, de la faune et des pêches; districts de ressources naturelles de l'État; associations de protection de l'environnement	Départements fédéraux de l'agriculture et de la conservation; divisions de la protection du sol et de l'eau et de la faune de l'État; districts de protection du sol et de l'eau des comtés; organismes de protection	Aucun pour le moment; le gouvernement du Canada sera partenaire d'ici un an
Nbre de plants distribués/an	Voir Production annuelle	Voir Production annuelle	Voir Production annuelle
Coût pour les participants	Frais partagés (remboursement partiel des frais de 0,60 \$ à 0,80 \$/arbuste et des frais de plantation de 1,00 \$/arbuste)	Frais partagés (remboursement partiel des frais de 0,25 \$/pied linéaire)	Frais partagés (remboursement à 70 % des frais de 3 \$/m à 50 \$/m pour les grands arbres)
Coût annuel du programme	Inconnu	Seuil de rentabilité – Récupération des coûts sur la base de chaque programme, mais à frais partagés en raison des programmes fédéraux	Inconnu

Tableau comparatif des programmes de brise-vent et de plantation (suite)		
Organisme	Districts d'irrigation du sud de l'Alberta et Pheasants Forever	Serre Shand
Programme	Programme Partners in Habitat Development	Our Treehouse to You
Lieu	Sud de l'Alberta	Estevan (Saskatchewan)
Année de création	1998	Treemendous : 1991 Our Treehouse to You : 2003
Source de financement	Ministères provinciaux de l'Agriculture et du Développement durable des ressources; districts d'irrigation du sud de l'Alberta; organismes de protection de l'environnement et de chasse et pêche; groupes de financement fédéraux; ARAP (AAC)	SaskPower (société d'État)
But	Activités d'aménagement et de rétablissement dans les secteurs suivants : 1) aménagement d'habitats de hautes terres et de terres humides; 2) aménagement de l'habitat riverain; 3) aménagement de l'habitat des brise-vent	Atténuer les émissions de CO ₂ produites par SaskPower Appuyer les objectifs environnementaux Accroître le nombre d'arbres dans l'environnement de la Saskatchewan
Types de plantation	Brise-vent, végétation des bandes tampons, plantations pour la faune	Brise-vent, rideaux-abris, projets d'habitat faunique, projets de mise en valeur de l'environnement
Source des végétaux	Centre des brise-vent de l'ARAP (AAC)	Sa propre pépinière
Produits	Semis, services de préparation du sol, services de plantation, entretien des lieux	Semis en conteneur (styro-bloc), soutien technique, services de renseignements
Production annuelle	Au total, depuis 1998 : 180 000 arbres et arbustes; 50 km de clôtures; 25-30 projets de rétablissement; 15 projets d'aménagement de zones humides ou marécageuses	De 170 000 à 180 000 arbres et arbustes
Critères d'admissibilité	Ouvert aux propriétaires fonciers des districts d'irrigation manifestant un intérêt pour l'habitat faunique	Ouvert à quiconque n'utilisera les semis ni pour faire de l'aménagement paysager, ni dans un but lucratif
Partenaires	Ministères provinciaux de l'Agriculture et du Développement durable des ressources; districts d'irrigation du sud de l'Alberta; organismes de protection de l'environnement et de chasse et pêche; groupes de financement fédéraux; ARAP (AAC)	Partenariats établis avec la Souris Basin Development Authority, Prairie Coal Ltd., Canards Illimités Canada, Estevan Diversified Services, HELP International
Nbre de plants distribués/an	Au total, depuis 1998 : 180 000 arbres et arbustes	Voir Production annuelle
Coût pour les participants	Sans frais	Sans frais
Coût annuel du programme	Inconnu	Non disponible

